




Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada



**Plan de mise en œuvre de Sécurité
Publique Canada pour le Plan d'action
national pour les femmes, la paix et la
sécurité
– 2023 à 2029**

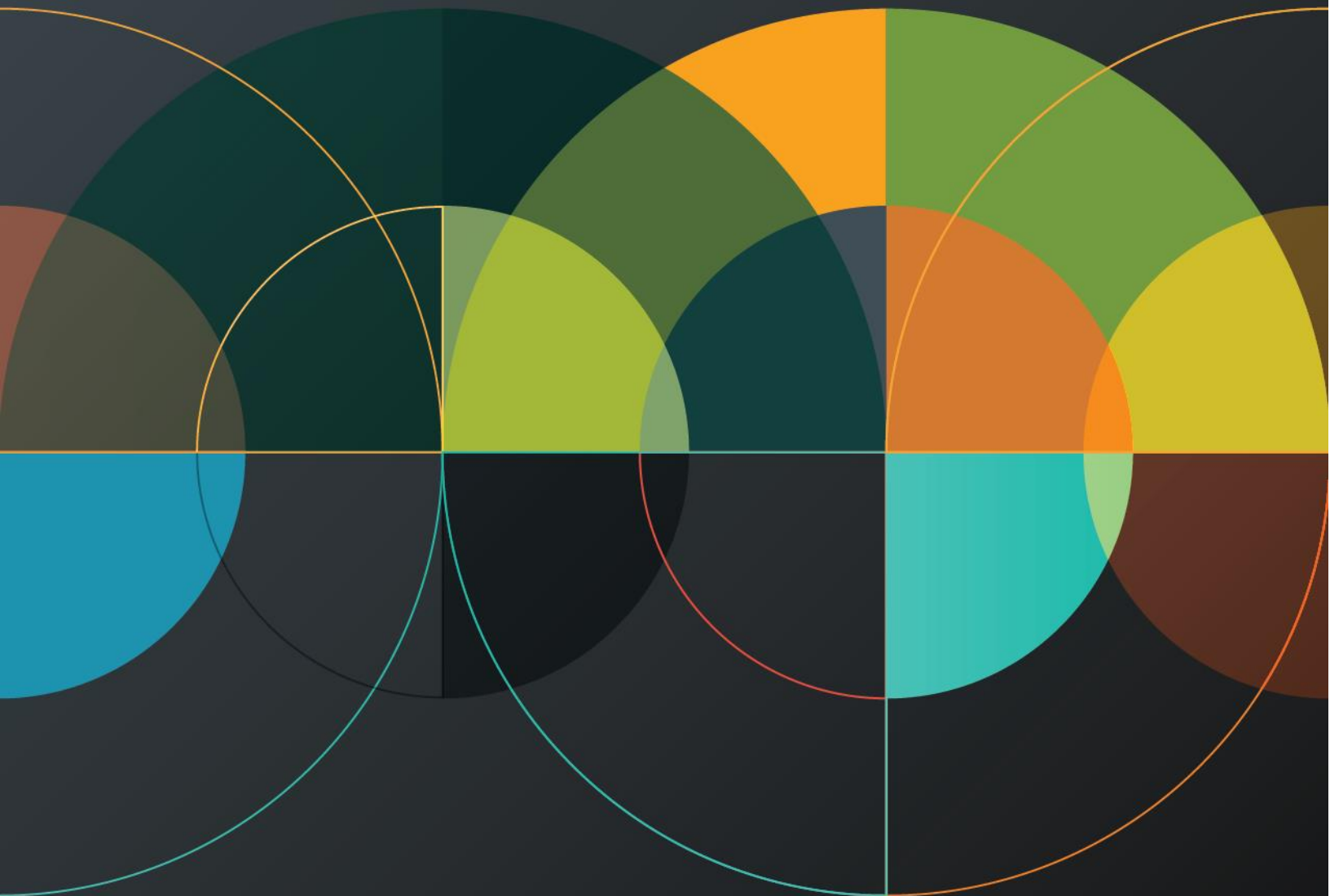


Table des matières

- Acronymes.....1
- Introduction et objectif2
- Contexte2
- Contributions de Sécurité publique à 4 domaines prioritaires du Plan d'action3
 - Sécurité, justice et reddition de comptes.....3
 - Réponse aux crises7
 - Violence sexuelle et fondée sur le genre.....8
 - Leadership et capacités..... 10
- Annexe..... 13
 - Modèle logique..... 13

Acronymes

2ELGBTQIA+

Acronyme désignant les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, intersexuées. Le + renvoie à de nombreuses autres identités.

2ELGBTQQIA+

Acronyme désignant les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, en questionnement, intersexuées, asexuelles. Le + renvoie à de nombreuses autres identités.

Cet acronyme provient spécifiquement de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtone disparues ou assassinées.

ACS Plus

Analyse comparative entre les sexes Plus

FEGC

Femmes et Égalité des genres Canada

FPS

Femmes, paix et sécurité

FPT

Fédéral-provincial-territorial

FRC

Fonds pour la résilience communautaire

LCRV

Lutte contre la radicalisation menant à la violence

PNR

Profil national des risques

PSPPI

Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits

SCC

Service correctionnel du Canada

SEA

Surveillance, évaluation et apprentissage

SP

Sécurité publique Canada

VSFG

Violence sexuelle et fondée sur le genre

Introduction et objectif

Sécurité publique Canada (SP) est un partenaire de mise en œuvre du troisième Plan d'action national du Canada (le Plan d'action), et il travaille en collaboration avec d'autres partenaires fédéraux pour concrétiser le Programme sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS) au pays et à l'étranger. Le présent plan de mise en œuvre prévoit un certain nombre d'initiatives que SP s'engage à réaliser aux termes des *Fondements de la paix : Plan d'action national du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité*, dans le cadre de l'approche pangouvernementale du Canada visant à mettre en application les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

Le plan de mise en œuvre de 2023 à 2029 du Ministère classe les initiatives et les engagements dans des domaines prioritaires stratégiques, mettant en évidence les secteurs concernés. Les initiatives et les engagements de SP touchent plusieurs thèmes : la lutte contre la radicalisation menant à la violence; le soutien des services de police des Premières Nations et des Inuits; la détermination de stratégies de prévention du crime visant les jeunes Autochtones; le renforcement de la capacité de réduction des risques de catastrophes; la lutte contre la traite des personnes; les mesures visant à prévenir la cyberintimidation et à lutter contre celle-ci; le soutien des femmes en milieu correctionnel; le renforcement de la participation des femmes et des filles dans les domaines de la sûreté et de la sécurité publiques; ainsi que les mesures visant à améliorer et à soutenir l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) et la capacité liée aux données relatives à l'ACS Plus. Ces efforts contribueront aux domaines prioritaires suivants dans le cadre du Plan d'action national en général :

- Sécurité, justice et reddition de comptes
- Réponse aux crises
- Violence sexuelle et fondée sur le genre
- Leadership et capacités

Le présent plan de mise en œuvre, qui est un document évolutif, présente les contributions que Sécurité publique apportera au cours des années à venir.

Contexte

Dans le cadre de sa mission visant un Canada sûr et résilient, Sécurité publique Canada continue de prendre en considération les besoins des femmes, des filles et des groupes de diverses identités de genre qui peuvent être confrontés de manière disproportionnée à des difficultés, à des risques plus importants et à des expériences différentes en matière de conflit.

Le Programme FPS repose sur 4 piliers : i) participation, ii) protection, iii) prévention et iv) secours et rétablissement. Conformément à ces 4 piliers, le travail de SP reflète l'importance de la priorité accordée à la participation des femmes et des filles à la construction d'une paix durable; des efforts déployés pour améliorer les stratégies de prévention et protéger les femmes, les filles et les autres groupes vulnérables contre les conflits et la violence; et du soutien à offrir aux victimes et aux survivantes. Le Programme FPS ressort en outre dans l'approche de Sécurité publique en matière de gestion des urgences, d'application de la loi, de services correctionnels, de prévention de la criminalité et de sécurité nationale et frontalière.

SP joue un rôle dans le Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité depuis 2010, année où le gouvernement du Canada a élaboré son premier plan d'action national pour guider et soutenir la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Cette participation s'est poursuivie dans le cadre du deuxième Plan d'action national, pour lequel les priorités du Programme FPS étaient reflétées dans les projets du Ministère touchant les services correctionnels, la lutte contre la traite des personnes et la lutte contre la radicalisation menant à la violence. Dans le cadre de la troisième itération du Plan d'action, SP poursuit les initiatives lancées dans le deuxième Plan d'action tout en présentant des initiatives supplémentaires dans des secteurs tels que les services de police des Premières Nations et des Inuits, la gestion des urgences, la cyberintimidation, les femmes dans le domaine de la sûreté et de la sécurité publiques et l'ACS Plus.

Sécurité publique Canada est résolu à prioriser et à faire avancer les droits des femmes, des filles et des groupes de diverses identités de genre, en particulier dans un monde où les menaces évoluent constamment. Aux termes du présent plan de mise en œuvre, SP réaffirme son engagement en faveur de la concrétisation des droits fondamentaux des femmes, des filles et des groupes de diverses identités de genre au cours des 6 prochaines années. Le Ministère continuera à favoriser la participation importante et égale des femmes aux processus décisionnels, à promouvoir l'égalité des genres et à adopter une approche intersectionnelle et culturellement adaptée dans les programmes, les stratégies et les politiques.

Les initiatives de SP prévues dans le cadre du Plan d'action restent largement nationales dans la pratique; toutefois, la poursuite de ces initiatives pourrait avoir une plus grande influence au pays et à l'échelle internationale.

Contributions de Sécurité publique à 4 domaines prioritaires du Plan d'action

Sécurité, justice et reddition de comptes

Les menaces nouvelles, émergentes et complexes pour la sécurité remettent en question la manière dont la violence, l'insécurité et les violations des droits fondamentaux sont perçues dans la société. À l'incidence de ces menaces – déjà différenciées pour les femmes, les filles et les groupes de diverses identités de genre – s'ajoute une augmentation de formes multiples et croisées d'oppression, de discrimination et d'exclusion fondées sur l'orientation sexuelle, les caractéristiques sexuelles, la race (et le racisme systémique), l'origine ethnique, la culture, le lieu de naissance, la religion ou les croyances, la langue, le lieu de résidence, la scolarité, les revenus, l'âge, le handicap et d'autres facteurs identitaires.

Les femmes, les filles et les groupes de diverses identités de genre jouent un rôle important dans les secteurs de la sécurité et de la justice en tant qu'acteurices dans ce milieu, mais il faut également les considérer comme les personnes qui subissent une incidence différentielle en période de crise et de conflit. Grâce à l'amélioration de l'égalité des genres, de la sécurité et de l'accès à la justice et à la reddition de comptes, ces secteurs peuvent mieux s'attaquer aux nouveaux facteurs de conflit et d'instabilité d'une manière sensible au genre.

Dans le cadre de ce domaine prioritaire, Sécurité publique examinera et fera avancer des programmes, des projets et des travaux ayant une incidence sur les Canadien-nes dans les domaines de la sécurité, de la justice et de la reddition de comptes. Le Ministère s'engage à améliorer la sécurité en tenant mieux compte de la dimension culturelle et à renforcer l'accès à la justice des femmes, des filles et des groupes de diverses identités de genre, en plus d'accroître leur participation dans ces secteurs.

En sa qualité de chef de file du gouvernement du Canada relativement à la *Stratégie nationale de lutte contre la radicalisation menant à la violence*, le Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence (le Centre canadien) de Sécurité publique coordonne les efforts à l'échelle nationale visant à prévenir et à contrer la radicalisation menant à la violence et l'extrémisme violent au Canada, y compris la violence extrémiste à l'encontre des femmes. Depuis l'élaboration du deuxième Plan d'action national du Canada *pour les femmes, la paix et la sécurité*, l'extrémisme violent à motivation idéologique, y compris la misogynie violente, a continué à représenter un problème sociétal croissant qui nécessite une approche pangouvernementale. Les efforts déployés par le Centre canadien pour prévenir l'apparition de comportements préjudiciables et empêcher les gens et les groupes d'adhérer à l'extrémisme violent visent à compléter les efforts déployés aux chapitres de la sécurité nationale et de la justice pénale ainsi que les initiatives plus générales destinées à lutter contre les préjudices causés notamment par la haine et la violence fondée sur le genre.

L'un des rôles principaux du Centre canadien est de contribuer à l'élaboration d'une base de données probantes afin de mieux comprendre les moteurs et les voies de la radicalisation violente ainsi que l'efficacité des approches préventives. Pour ce faire, il soutient la recherche et communique avec des homologues nationaux et étrangers, des expertes en la matière et des praticien-nes de première ligne. Les données de plus en plus nombreuses permettent de mieux saisir les liens entre l'extrémisme violent et la dynamique de la haine, de la désinformation, des théories du complot ainsi que de la violence fondée sur le genre. Par exemple, les spécialistes de la lutte contre la radicalisation menant à la violence (LCRV) se sont efforcées de tenir des discussions de plus en plus nuancées sur le rôle des normes sexospécifiques néfastes et des constructions de la masculinité qui peuvent entraîner une radicalisation menant à la violence. Il s'agit notamment d'accorder une attention accrue à la manière dont le genre interagit avec d'autres facteurs identitaires et situationnels sur le plan personnel. Étant donné que de nombreuses formes d'extrémisme violent peuvent comporter des éléments de misogynie violente, ou être motivées par celle-ci, la plupart des programmes de LCRV fondés sur des données probantes font de la misogynie violente l'un des principaux éléments à prendre en compte dans la conception et la mise en œuvre des initiatives de prévention.

Le Centre canadien joue un rôle essentiel sur la scène canadienne et internationale en réunissant des partenaires et des intervenantes multisectorielles (du milieu de la sécurité et autres) pour se concentrer sur des priorités convenues, et aussi mettre en commun des expériences, des pratiques exemplaires et des enseignements, afin d'assurer une réaction coordonnée aux enjeux de la LCRV à l'échelle nationale. Grâce à son programme de subventions et de contributions – le Fonds pour la résilience communautaire (FRC) –, le Centre canadien apporte un soutien financier à des programmes nationaux de prévention et d'intervention et à des initiatives de recherche. Ce soutien s'étend à un certain nombre de programmes visant à lutter contre la misogynie violente, à prévenir et à contrer la radicalisation menant à la violence et à compléter des initiatives plus générales visant à lutter contre des méfaits tels que la haine et la violence fondée sur le genre.

Les priorités stratégiques actuelles du Centre canadien, qui encadrent ses activités de mobilisation des connaissances et éclairent ses décisions en matière de financement, sont les suivantes:

- repérer les préjudices, les vulnérabilités et les besoins : accroître la précision de ce qui est connu des vulnérabilités, des risques et des voies d'accès afin de mieux orienter les efforts de prévention, de recueillir des données probantes dans des domaines nouveaux et peu étudiés et de se prémunir contre les préjugés, y compris la désignation erronée de personnes, de groupes ou de facteurs identitaires à titre de menaces;
- professionnaliser la pratique : s'appuyer sur des ressources et des pratiques fondées sur des données probantes, afin de soutenir et d'orienter des initiatives de prévention et d'intervention efficaces et sensibles aux préjugés en matière de LCRV

en ligne et hors ligne, de mieux outiller les praticien-nes de première ligne et de permettre une collaboration plus efficace entre les secteurs;

- accroître la capacité d'avoir une incidence : soutenir l'élaboration continue de programmes de prévention et d'intervention qui s'appuient sur les leçons tirées des premières initiatives et des initiatives en cours en matière de LCRV, à la fois pour aider à renforcer les programmes existants et pour s'attaquer aux principales lacunes en matière de prévention constatées dans des régions et sur le plan des types de prévention.

Le Centre canadien s'est efforcé de s'imposer comme producteur, conservateur et distributeur de connaissances de premier plan. Une partie de la mise en commun des connaissances vise à renforcer le dialogue entre le secteur des femmes, de la paix et de la sécurité et celui de la lutte contre l'extrémisme violent, à mettre à disposition des données probantes et les recherches en cours ainsi qu'à renforcer la collaboration et les liens susceptibles d'accroître l'aptitude collective à assurer la sécurité et la santé dans les collectivités.

Les initiatives et les programmes du Centre canadien dans le domaine prioritaire « Sécurité, justice et reddition de comptes » sont notamment les suivantes :

- poursuivre ses efforts à l'appui de la recherche, des programmes et du renforcement des capacités en lançant plus de 20 nouveaux projets en 2023 et 2024, y compris des partenariats avec des expertes étrangères, dans plusieurs provinces, soutenus par le FRC. Les nouveaux projets¹ permettront d'appliquer une perspective d'ACS Plus et d'améliorer l'intégration d'approches et d'interventions inclusives et sensibles au genre. Le Centre canadien continuera à étudier les chevauchements entre la radicalisation et la violence fondée sur le genre;
- poursuivre ses efforts pour améliorer la mobilisation des connaissances en travaillant avec les gouvernements, le milieu universitaire et les praticien-nes afin d'accroître l'accessibilité des connaissances, l'apprentissage cumulatif, la mobilisation multisectorielle et le renforcement des capacités. Il s'agit pour ce faire d'organiser des webinaires, des ateliers et des conférences, et d'y participer, et de favoriser l'élaboration et la mise en commun de produits de connaissance tels que des rapports de recherche et des notes d'information².

Sécurité publique Canada soutient également ce domaine prioritaire en s'employant à offrir de nouveaux investissements dans des services de police culturellement adaptés aux communautés des Premières Nations et des Inuits par l'entremise du Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits (PSPPI)³. Ce programme appuie la prestation de services de police professionnels, spécialisés et culturellement adaptés aux communautés des Premières Nations et des Inuits, en veillant à ce que ces services soient, notamment, mieux à même de réagir à la violence à l'encontre des femmes et des filles et des

¹ Un exemple est un projet mené par l'organisme Ruban blanc Canada, qui s'emploie à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles et à promouvoir l'égalité des genres, des relations saines et une nouvelle vision de la masculinité. Le projet financé vise à aider les praticien-nes de première ligne qui travaillent avec les célibataires involontaires (« incels ») à mieux comprendre les dynamiques de genre nuancées qui peuvent constituer des facteurs de risque pour l'idéologie des célibataires involontaires. Il promeut ensuite des stratégies de désengagement. Ce projet vise à adopter une approche de communication fondée sur la santé publique, en recourant à une campagne de marketing destinée aux secteurs de l'éducation, des services communautaires pour l'enfance et la jeunesse, et de la santé mentale, en vue d'avoir une large influence.

² Par exemple, les expertes du Centre canadien sont des participantes actives et des présentateur-rices à l'[Eradicate Hate Global Summit \(sommet mondial pour l'éradication de la haine\)](#), qui a lieu chaque année et dans le cadre duquel un large éventail de secteurs sont représentés, y compris des initiatives axées sur les victimes qui offrent d'importantes possibilités d'élaboration conjointe. Dans ce forum, des chercheuses, des praticien-nes de première ligne et des décideuses politiques canadien-nes jouent régulièrement un rôle dans des domaines clés où la LCRV recoupe des efforts plus généraux de lutte contre la haine. Le Centre canadien continue de collaborer avec les organisateurs du sommet afin d'intégrer les travaux et de promouvoir les objectifs communs en s'inspirant des efforts en cours dans le domaine de la lutte contre la radicalisation menant à la violence, et en les faisant progresser.

³ Ce programme de financement à frais partagés est géré par SP en partenariat avec les provinces et les territoires, et il soutient des services de police professionnels, uniques et culturellement adaptés dans les communautés des Premières Nations et des Inuits. Le budget de 2021 prévoyait d'importants investissements pour soutenir la prestation de services de police et de sécurité communautaires culturellement adaptés dans les communautés autochtones.

personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, et d'enquêter sur cette violence. SP continue également de faire participer les Inuits et les Métis à la détermination de leurs priorités en matière de services policiers et de sécurité communautaires, et aborde ces possibilités dans une perspective d'ACS Plus. C'est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit d'inviter des personnes à des séances de discussion afin de veiller à la représentation des femmes, des jeunes et des personnes 2ELGBTQQIA+.

Sécurité publique continue également de progresser dans l'élaboration d'une loi sur les services de police des Premières Nations⁴. Plus précisément, SP a utilisé une perspective d'ACS Plus dans la conception et la mise en œuvre du processus de mobilisation virtuelle afin d'éclairer l'élaboration conjointe de la loi sur les services de police des Premières Nations, et a ensuite communiqué avec des organisations de femmes des Premières Nations pour comprendre les divers points de vue et opinions.

Grâce à de nouveaux investissements dans la prestation de services de police culturellement adaptés aux communautés des Premières Nations et des Inuits, SP poursuivra son travail avec les communautés pour soutenir la stabilisation et l'élargissement de ces services afin qu'ils puissent répondre aux besoins des communautés autochtones en matière de sécurité.

Les initiatives et les programmes de SP concernant les services de police des Premières Nations et des Inuits dans le domaine prioritaire « Sécurité, justice et reddition de comptes » sont les suivants :

- soutenir les communautés des Premières Nations et des Inuits actuellement servies dans le cadre du PSPPNI et élargir le programme à d'autres communautés des Premières Nations et des Inuits. Le but visé est de mieux servir les groupes vulnérables, notamment les femmes et les personnes 2ELGBTQQIA+ et les personnes de diverses identités de genre, et de donner suite directement aux conclusions de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées;
- soutenir la réparation, la rénovation et le remplacement des installations de police dans les communautés des Premières Nations et des Inuits par l'entremise du PSPPNI, et ainsi accroître la sécurité des policier·ères et des membres des communautés, y compris les groupes vulnérables tels que les femmes, les personnes 2ELGBTQQIA+ et les personnes de diverses identités de genre;
- continuer à utiliser une perspective d'ACS Plus dans l'élaboration de politiques, de programmes et de lois se rapportant aux services de police et à la sécurité communautaire des Autochtones.

Les recherches réalisées par SP soutiennent également ce domaine prioritaire en examinant les facteurs de risque et de protection selon une perspective culturelle, afin de définir des stratégies de prévention du crime visant les jeunes Autochtones. Ces travaux s'appuient sur les recherches existantes qui démontrent que les femmes et les filles autochtones ont tendance à être exposées à un plus grand nombre de facteurs de risque et à moins de facteurs de protection que les femmes et les filles non autochtones.

La Division de la recherche du Ministère a réalisé l'initiative suivante dans le cadre du domaine prioritaire « Sécurité, justice et reddition de comptes » :

- publication en 2023 d'un rapport intitulé *Prévention du crime dans les communautés autochtones : Examen des programmes culturellement adaptés et des approches d'évaluation culturellement compétentes*, qui donne un aperçu du

⁴ Ce travail soutient l'appel à la justice 5.4 de l'[Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées](#).

rôle que jouent les activités culturelles autochtones dans la prévention de la criminalité chez les jeunes, y compris les programmes communautaires sexospécifiques destinés aux femmes et aux filles.

Réponse aux crises

Les risques naturels et d'origine humaine posent des défis considérables, tant au Canada qu'à l'étranger, et la planification et les interventions jouent un rôle important pour garantir que les personnes touchées bénéficient d'un soutien et d'un accès à des services vitaux. Les crises ont un caractère genré et touchent de manière disproportionnée les femmes, les filles et les groupes de diverses identités de genre. Les crises peuvent exacerber les normes et les inégalités genrées préexistantes et recouper une multitude de facteurs identitaires, aggravant ainsi la vulnérabilité et entraînant une exposition à des risques accrus. La réponse aux crises, et en particulier la gestion des risques de catastrophes⁵ (qui comprend l'atténuation, la préparation, la réaction et le rétablissement), peut être améliorée en donnant la priorité à la participation concrète, à l'autonomisation et au leadership tout en intégrant des approches inclusives, sensibles au genre et culturellement adaptées.

Les différents ordres de gouvernement et secteurs de la société ont tous un rôle essentiel à jouer dans la gestion des urgences. En raison de la nature souvent localisée des dangers, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) doivent, conformément à leurs rôles et responsabilités respectifs, travailler avec leurs partenaires de gestion des urgences pour adapter leurs efforts et s'assurer que les mesures de prévention et d'atténuation tiennent compte de la communauté et de ses besoins particuliers. Il est donc important de reconnaître les différents besoins, ressources et vulnérabilités des personnes, des groupes et des communautés, qui peuvent se recouper pour exacerber les risques ou renforcer la résilience, et d'y prêter attention. Cela peut inclure la prise en compte de facteurs tels que le genre.

Dans le cadre de ce domaine prioritaire, Sécurité publique s'engage à faire en sorte que les programmes et les stratégies tiennent compte des conflits, renforcent la cohésion sociale, favorisent la résilience et soutiennent des efforts de paix durable. Sécurité publique cherche des moyens de favoriser une approche intersectionnelle, antisexistes et antiraciste dans le but de renforcer les partenariats par la collaboration. Le Ministère travaille avec d'autres ministères et organismes fédéraux, les provinces et territoires, les municipalités, des organisations et communautés autochtones ainsi que les secteurs universitaire, privé, bénévole et non gouvernemental dans l'ensemble du Canada.

Sécurité publique dirige le premier Profil national des risques (PNR), « tous risques », du Canada – une évaluation stratégique nationale des risques et des capacités en matière de catastrophes. Le profil dresse un tableau national des risques de catastrophes auxquels le Canada est exposé ainsi que des mesures et des ressources en place dans le système de gestion des urgences pour y faire face. Cet outil soutient la prise de décision visant à accroître la résilience et à réduire la vulnérabilité des populations les plus à risque du Canada en mettant en évidence les répercussions sociales que les catastrophes peuvent avoir sur les collectivités et les divers groupes qui les composent. Dans le cadre du processus d'évaluation des risques du PNR, divers expertes et représentantes de différents groupes socioculturels dans l'ensemble du Canada ont été et seront mobilisés pour dresser un tableau plus complet des risques et des capacités en matière de catastrophes au Canada. Les prochains rapports du PNR incluront une ACS Plus améliorée et des considérations liées à l'équité, afin de tenir compte des inégalités sociales, économiques et de santé bien ancrées au Canada qui peuvent avoir des répercussions différentielles et disproportionnées en cas de dangers.

⁵ Les catastrophes peuvent comprendre des inondations, des incendies de forêt, des tremblements de terre, etc.

Les initiatives et les programmes de SP en matière de gestion des urgences dans le cadre du domaine prioritaire « Réponse aux crises » sont les suivants :

- donner la priorité à l'inclusion et intégrer les principes de l'ACS Plus pour renforcer le PNR dirigé par le Ministère. Les dimensions de l'ACS Plus seront incluses afin de saisir plus exactement l'éventail des facteurs susceptibles de contribuer au niveau de risque auquel les personnes sont exposées et d'accroître l'aptitude à réagir à ces risques⁶.

Approuvé et financé dans le budget de 2019 dans le cadre de la mise en œuvre, par le gouvernement fédéral, de la stratégie fédérale-provinciale-territoriale de gestion des urgences du Canada, laquelle a été approuvée, le PNR améliore directement la collaboration et la gouvernance dans l'ensemble de la société afin d'accroître la résilience, et rehausse la compréhension des risques de catastrophes dans tous les secteurs de la société.

SP reconnaît la nécessité d'harmoniser les stratégies de gestion des urgences et de réduction des risques de catastrophes avec des approches ciblées de renforcement de la résilience, notamment en se dotant d'une compréhension nuancée et intersectionnelle des risques de catastrophes dans l'ensemble du pays. Le genre recoupe diverses caractéristiques sociales et socioéconomiques pour mettre en évidence la vulnérabilité aux répercussions des catastrophes.

Violence sexuelle et fondée sur le genre

Alors qu'il existe depuis longtemps une crise mondiale de la violence sexuelle et fondée sur le genre (VSFG), la pandémie a entraîné des difficultés supplémentaires, notamment une augmentation de l'insécurité et de la violence ainsi que des tactiques variées de la part des responsables de ces actes. Étant donné que les femmes, les filles et les groupes de diverses identités de genre subissent de façon disproportionnée les effets de la VSFG, leur rôle dans ce domaine est essentiel pour faire avancer l'égalité des genres. La présence de femmes et de membres des groupes de diverses identités de genre dans des rôles de plaidoyer améliore la représentation, ce qui peut entraîner des changements positifs dans la lutte contre les causes profondes de la VSFG, notamment des normes sociales et de genre discriminatoires, des relations de pouvoir inégales et des facteurs structurels plus généraux. Les droits fondamentaux des femmes, des filles et des groupes de diverses identités de genre, en particulier au chapitre de la prévention et de l'intervention en matière de VSFG, peuvent progresser dans le cadre de ce domaine prioritaire.

La prévention, l'atténuation, la protection et l'intervention en matière de VSFG sont fondamentales pour les 4 piliers du Programme FPS, car elles ont une incidence sur la participation, la prévention, la protection, et le secours et le rétablissement. Dans le cadre de ce domaine prioritaire, SP reste déterminé à poursuivre son engagement à lutter contre la VSFG au moyen d'initiatives telles que la [Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024](#) et la recherche sur les femmes et les groupes de diverses identités de genre en milieu correctionnel. Le Ministère s'emploiera à développer la base de connaissances sur les pratiques de prévention et d'intervention relatives à la cyberintimidation fondées sur des données probantes.

Lancée en 2019, la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes a été élaborée et éclairée par les contributions reçues dans le cadre d'une ACS Plus et d'une analyse intersectionnelle lors de consultations régionales, nationales et internationales. Sécurité publique coordonne la réponse politique du gouvernement fédéral associée à la Stratégie nationale, avec la participation d'autres partenaires fédéraux et provinciaux qui jouent un rôle clé dans sa mise en œuvre. Cela inclut un travail continu de la part

⁶ Les prochaines étapes visant à éclairer l'élaboration du PNR comprennent l'envoi d'un sondage à des expertes désignées, afin de recueillir des commentaires sur l'ACS Plus.

de différents ministères, d'intervenantes et de partenaires pour veiller à ce que l'ACS Plus soit prise en compte dans la conception, l'exécution et la mise en œuvre de diverses initiatives.

Dans le cadre du Plan d'action actuel, Sécurité publique réaffirme les engagements pris au titre de la Stratégie nationale. Le Canada est résolu à adopter une approche tenant compte des traumatismes, culturellement adaptée, sensible au genre et axée sur les victimes, afin d'offrir des programmes et de concevoir des ressources et des outils qui répondent aux besoins des victimes et des survivantes de la traite des personnes. Le Ministère vise à sensibiliser l'ensemble des Canadien-nes et des étrangères au Canada. Il mettra davantage l'accent sur les initiatives prévoyant une augmentation des mesures de soutien et des services destinés à protéger et à autonomiser les victimes et les survivantes.

SP élaborera également des pratiques exemplaires reposant sur les leçons tirées de projets communautaires qui visent à protéger les populations à risque et à autonomiser les victimes et les survivantes de la traite des personnes au moyen d'approches intersectionnelles et tenant compte des traumatismes. Ces approches ont pris en compte et continueront prendre en compte l'interconnectivité et la complexité de la traite des personnes, de la violence fondée sur le genre et de l'égalité des genres.

Les initiatives et les programmes de SP en matière de lutte contre la traite des personnes découlant du deuxième Plan d'action national qui se poursuivront dans le cadre du domaine prioritaire « Violence sexuelle et fondée sur le genre » sont les suivants :

- poursuivre la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024 et regrouper les efforts fédéraux dans un cadre stratégique unique pour guider les efforts du gouvernement du Canada pour lutter contre la traite des personnes;
- continuer à soutenir la Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes, un service confidentiel national offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par année, qui oriente les victimes et les survivantes vers un soutien et des services, dans de nombreuses langues⁷.

Le travail de la Division de la recherche de SP ressort également dans ce domaine prioritaire, d'autant plus que la Division s'est engagée à assurer la sécurité et le bien-être des collectivités, en particulier dans les domaines des services correctionnels et de la cyberintimidation. Le Ministère reste engagé dans la recherche continue sur les services correctionnels afin de soutenir la prise de décisions fondées sur des données probantes, en particulier en étudiant la contrainte et la violence sexuelles dans les établissements correctionnels canadiens. Ce travail éclaire les futures stratégies de prévention et d'intervention dans les prisons canadiennes et appuie les personnes racisées et à risque, y compris les femmes et les groupes de diverses identités de genre, en milieu correctionnel.

Conformément à la [stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe](#), SP travaille en étroite collaboration avec des partenaires et des intervenantes pour combler les lacunes en matière de connaissances dans le domaine de la réduction et de la prévention de la cyberintimidation. SP s'emploie à monter une base de connaissances sur des pratiques de prévention et d'intervention en matière de cyberintimidation qui sont fondées sur des données probantes. Les engagements pris dans le cadre du Plan d'action actuel visent en particulier à soutenir les filles, la communauté 2ELGBTQI+ et les groupes racisés en finançant des projets de recherche. De plus, le Ministère étudiera des initiatives de collecte de données pour lutter contre la violence fondée sur le genre chez les jeunes dans un environnement en ligne.

⁷ Cela inclut plus de 20 langues autochtones.

La Division de la recherche de SP propose les initiatives et programmes suivants dans le cadre du domaine prioritaire « Violence sexuelle et fondée sur le genre » :

- diriger une étude sur la contrainte et la violence sexuelles dans les établissements correctionnels canadiens, afin d'établir les taux d'incidents et la prévalence de la victimisation sexuelle chez les détenues. L'étude aidera à mieux comprendre la nature, le contexte et l'ampleur du problème pour les sous-groupes présentant un risque particulièrement élevé de contrainte et de victimisation sexuelles en fonction d'un certain nombre de variables telles que la race, le genre, l'âge, l'appartenance religieuse, les antécédents en matière d'infractions, etc.;
- continuer à financer des projets de recherche visant à lutter contre les comportements de cyberintimidation chez les enfants et les jeunes, en particulier les filles, les groupes 2ELGBTQI+ et les groupes racisés, et à prévenir ces comportements;
- continuer à obtenir de Statistique Canada des données pour guider les efforts du gouvernement du Canada dans la lutte contre la violence fondée sur le genre chez les jeunes dans un environnement en ligne. Les données obtenues concernent la cyberintimidation et la haine diffusée sur Internet parmi les jeunes et les jeunes adultes; des analyses plus récentes mettent notamment l'accent sur les menaces en ligne motivées par la haine (par exemple, la haine du/de la délinquante à l'égard du sexe, de l'origine ethnique, de la race, de la religion, de l'orientation sexuelle, de l'âge, du handicap ou de la langue d'une personne).

Leadership et capacités

Le Canada fait partie des 79 pays qui ont établi des plans d'action nationaux pour faire avancer le Programme FPS⁸. Ces plans mettent l'accent sur les moyens permettant d'accroître la participation des femmes et des filles aux efforts de paix et de sécurité, de protéger les droits fondamentaux des femmes et des filles et de garantir à celles-ci un accès égal à l'aide humanitaire et à l'aide au développement⁹. Ces engagements ont collectivement fait progresser l'engagement global en faveur de l'égalité des genres et ont incité à envisager des moyens d'élargir, d'étudier et de réaffirmer cet engagement. En développant ses propres capacités, le Canada peut renforcer son rôle de chef de file à l'échelle internationale.

Dans le cadre de ce domaine prioritaire, le Service correctionnel du Canada (SCC) – un organisme du portefeuille de SP – s'engage à continuer à développer son aptitude à mettre en place une orientation solide en matière de politiques et de programmes, ainsi que des et des mesure du rendement. Le SCC continue d'examiner des moyens d'appliquer une perspective d'ACS Plus à son travail, y compris par la normalisation de l'ACS Plus dans l'élaboration et la mise à jour de ses politiques, la mise à jour du cadre de politiques national du SCC et l'amélioration de la formation des rédacteurs de politiques en ce qui concerne les droits de la personne.

Le SCC étudiera également des possibilités d'accroître les données disponibles et les résultats des recherches concernant les femmes et les groupes de diverses identités de genre. Le SCC mène des projets de recherche sur les populations de délinquantes, qui comprennent une stratification spécifique en fonction du sexe et de la race. Il a récemment mené des recherches pour examiner spécifiquement les délinquantes de diverses identités de genre, y compris les femmes transgenres, les hommes transgenres, les personnes non binaires et les personnes de genre fluide. La Direction de la recherche du SCC continuera à chercher des occasions d'inclure des considérations liées à l'ACS Plus dans de futurs projets de recherche, afin de mieux servir les populations de

⁸ Femmes, paix et sécurité (international.gc.ca).

⁹ Femmes, paix et sécurité (international.gc.ca).

délinquantes et de mieux orienter la prise de décisions par les dirigeantes¹⁰. En recueillant des données ventilées selon le genre et en investissant dans la recherche et les données, le SCC améliore la qualité, l'accessibilité et l'utilisation des connaissances et des données. De plus, il s'emploie à mieux tenir compte des expériences des femmes et des groupes les plus vulnérables. Le SCC continue de s'efforcer de combler les lacunes en matière de données sur le genre et de renforcer son aptitude à cerner les facteurs qui ont une incidence sur la population des femmes délinquantes.

Les initiatives et les programmes du SCC dans le cadre du domaine prioritaire « Leadership et capacités » sont les suivants :

- continuer à examiner le cadre interne d'élaboration des politiques et les pratiques internes à l'aide d'une perspective d'ACS Plus, afin de déterminer les aspects susceptibles d'être améliorés;
- rechercher des possibilités d'accroître la richesse des données et des résultats de recherche concernant les femmes et les groupes les plus vulnérables;
- continuer à encourager la formation du personnel concernant l'ACS Plus et rechercher des options pour rendre une formation supplémentaire disponible et accessible;
- poursuivre l'action du SCC sur la scène internationale en donnant une formation préalable au déploiement et une formation sensible au genre; le SCC met l'accent sur une représentation égale des genres;
- poursuivre son engagement à promouvoir le dossier des femmes, de la paix et de la sécurité au moyen du Prix de la pionnière des Nations Unies pour les femmes spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires.

Dans le cadre de ce domaine prioritaire, Sécurité publique s'est engagé à déployer un certain nombre d'efforts internes et externes qui soutiennent la participation accrue des femmes et des filles dans les secteurs de la sûreté et de la sécurité publiques. Le Ministère donne la priorité à l'amélioration et au soutien de l'ACS Plus et encourage l'utilisation des ressources et des outils de l'ACS Plus pour orienter les programmes et les politiques dans l'ensemble de l'organisation. L'aptitude de SP à maintenir et à accroître sa capacité de diriger les efforts dans le domaine de l'ACS Plus reste une priorité absolue pour le Ministère, car elle permet de renforcer la mise en œuvre du Programme FPS par Sécurité publique et de soutenir l'engagement du Canada en matière de leadership et d'expertise sur l'égalité des genres.

SP souhaite particulièrement sensibiliser le public au travail et à l'orientation du Ministère, surtout en ce qui concerne l'éducation des jeunes femmes et des filles qui manifestent de l'intérêt pour un avenir dans le domaine de la sûreté et de la sécurité publiques. Le programme Jeunes femmes en sécurité publique, qui vise à améliorer l'exposition précoce aux possibilités d'emploi dans les domaines de la sûreté et de la sécurité publiques au cours d'un stage annuel, est l'un des moyens mis en œuvre à cet effet. Le programme est offert aux femmes et aux filles qui fréquentent l'école secondaire, au cours d'un programme concentré d'une semaine qui comprend des conférenciers et des présentations sous forme de kiosques, pour mieux renseigner et informer les élèves du secondaire dans l'ensemble du Canada. Ce programme est dirigé par Sécurité publique Canada, avec le soutien de l'Agence des services frontaliers du Canada, de la Gendarmerie royale du Canada, du Service correctionnel du Canada, du Service canadien du renseignement de sécurité et de la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

SP s'est engagé à mener une mise en œuvre forte et décentralisée des pratiques de l'ACS Plus à l'échelle du Ministère. Cette démarche est en partie facilitée par le Réseau des conseillers en matière d'ACS Plus de SP, qui soutient les collègues au niveau

¹⁰ Voir les résultats des recherches du SCC dans le [site Web du Service](#).

opérationnel en donnant des conseils et en faisant connaître des outils et des ressources liés à l'ACS Plus afin de veiller à ce que les pratiques exemplaires soient mises à profit dans l'ensemble du Ministère. SP continuera à tenir des réunions de réseau périodiques pour discuter de l'application de l'ACS Plus et échanger des idées sur les moyens d'améliorer le soutien des conseillères en matière d'ACS Plus. Des activités de compte rendu (par exemple, l'enquête FEGC et le sondage auprès des conseillères en matière d'ACS Plus) fourniront au Ministère de précieux renseignements sur son application de l'ACS Plus, qui lui permettront de suivre les efforts de renforcement des capacités, afin de pouvoir continuer à appliquer ces résultats pour cerner les domaines dans lesquels il convient d'étendre et d'améliorer les efforts en matière d'ACS Plus.

Les initiatives et les programmes de Sécurité publique dans le cadre du domaine prioritaire « Leadership et capacités » sont les suivants :

- continuer à soutenir le Réseau des conseillers en matière d'ACS Plus, qui renforce l'expertise au chapitre de l'ACS Plus grâce à la présence de conseillers en la matière dans chaque direction du Ministère;
- continuer à fournir à tout le personnel des documents pertinents pour soutenir l'ACS Plus, y compris des ressources et des documents d'orientation;
- continuer à donner au personnel de SP des renseignements sur les activités de formation et de mobilisation qui sont offertes;
- poursuivre le suivi et le compte rendu des activités relatives à l'ACS Plus afin de cerner les difficultés, les aspects susceptibles d'être améliorés et les réussites.

Annexe

Modèle logique

RÉSULTAT FINAL

Renforcement de la paix, de la sécurité et de l'égalité pour toutes les personnes, en particulier les femmes dans toute leur diversité, dans les situations où Sécurité publique Canada intervient¹¹.



RÉSULTATS
INTERMÉ-
DIAIRES

Sécurité, justice et reddition de comptes	Réponse aux crises	Violence sexuelle et fondée sur le genre	Leadership et capacités
Amélioration de l'inclusivité, de la sensibilité au genre et de la reddition de comptes dans les secteurs de la sécurité et de la justice.	Amélioration des résultats pour les femmes, les filles et les groupes de diverses identités de genre en fonction des considérations relatives à l'ACS Plus dans les situations d'urgence et de crise au Canada.	Renforcement de l'intégration d'approches tenant compte des traumatismes, culturellement adaptées, sensibles au genre et axées sur les victimes dans la lutte contre la traite des personnes.	<p>SCC : Amélioration des services offerts à la population de délinquantes grâce à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et sur l'ACS Plus.</p> <p>Sensibilisation accrue au travail de Sécurité publique Canada parmi les jeunes femmes et les filles intéressées par un avenir dans les domaines de la sûreté et de la sécurité publiques.</p> <p>Renforcement de la mise en œuvre du Programme FPS par le gouvernement du Canada et ses partenaires.</p> <p>Amélioration de la capacité à mener des ACS Plus dans l'élaboration, la</p>

¹¹ Les résultats finaux, intermédiaires et immédiats de SP contribuent aux résultats finaux et intermédiaires du Plan d'action national et sont harmonisés avec eux.

**RÉSULTATS
IMMÉDIATS**

			mise en œuvre et l'évaluation de programmes ou de politiques.
<p>Soutien continu des initiatives qui traitent des risques actuels et émergents de violence et d'autres menaces à la sécurité auxquels les femmes, les filles et les groupes de diverses identités de genre sont exposés.</p> <p>Amélioration de la disponibilité de l'information et des possibilités de s'informer sur les projets qui répondent aux besoins de sécurité et de bien-être des femmes, des filles et des groupes de diverses identités de genre, afin d'étudier les risques actuels et émergents liés à la violence et à d'autres menaces pour la sécurité.</p> <p>Amélioration des services de police de façon à ce qu'ils soient professionnels, spécialisés et sensibles aux besoins particuliers des femmes, des filles et des groupes de diverses identités de genre des Premières Nations et des Inuits.</p> <p>Meilleure connaissance des succès et des défis applicables aux activités et aux programmes culturels autochtones propres à chaque genre,</p>	<p>Amélioration de l'inclusivité et de la capacité d'intégrer les considérations liées à l'ACS Plus dans les évaluations des risques de catastrophes.</p>	<p>Investissement continu dans les services et le soutien communautaires tenant compte des traumatismes et culturellement adaptés par l'entremise de la Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes.</p> <p>Meilleure connaissance des initiatives de prévention et d'intervention en matière de cyberintimidation, en particulier pour les filles, les groupes de personnes 2ELGBTQI+ et racisées.</p>	<p>SCC : Amélioration de l'accès du personnel aux orientations stratégiques, précisant l'obligation de mener des ACS Plus lors de l'élaboration de programmes ou de politiques.</p> <p>SCC : Amélioration de l'accès aux données ventilées selon le genre et aux résultats de recherche.</p> <p>SCC : Sensibilisation accrue du personnel aux concepts de l'ACS Plus.</p> <p>Sensibilisation accrue à l'ACS Plus et au rôle important qu'elle joue dans l'élaboration des politiques pour l'organisation et le gouvernement du Canada</p> <p>Ensemble de documents d'orientation élaboré, publié et promu par SP pour l'ensemble de son personnel concernant l'utilisation de l'ACS Plus et le recoupement de l'ACS Plus et des exigences en matière de collecte de données désagrégées, par exemple par l'entremise d'InfoCentrale et d'InfoBulletin.</p>

<p>et du rôle de ces activités et programmes dans la prévention de la criminalité juvénile.</p>			<p>Sensibilisation accrue aux outils et ressources actuels à l'appui d'une approche efficace en matière d'ACS Plus.</p> <p>Accès accru à des données désagrégées de bonne qualité pour mener une analyse sensible au genre.</p> <p>Sensibilisation accrue aux fonds de données (au sein et en dehors du portefeuille du Ministère) afin de mener une analyse sensible au genre.</p>
---	--	--	---

EXTRANTS

<p>Ateliers et webinaires soutenant la diffusion d'information sur la lutte contre la radicalisation menant à la violence (LCRV).</p> <p>Projets et initiatives soutenus par le Centre canadien qui intègrent des considérations liées à l'ACS Plus et des approches sensibles au genre en matière de LCRV.</p> <p>Allocation continue d'investissements supplémentaires dans le cadre du Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits pour soutenir les services de police existants et nouveaux des Premières Nations et travailler à l'élaboration d'une loi fédérale qui reconnaisse les services de police des Premières Nations comme un service essentiel.</p> <p>Rapports de recherche sur la prévention de la criminalité juvénile et sur le rôle des programmes sexospécifiques à l'intention des femmes et des filles.</p>	<p>Lancement du premier rapport public sur le Profil national des risques (PNR) qui intègre les dimensions de l'ACS Plus, notamment relativement aux vulnérabilités socioéconomiques, afin de saisir plus exactement l'éventail des facteurs qui contribuent aux risques de catastrophes.</p>	<p>Poursuite des efforts déployés dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes, orientés par l'ACS Plus.</p> <p>Investissement dans la Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes.</p> <p>Financement de projets de recherche visant à contrer et à prévenir les comportements de cyberintimidation chez les enfants et les jeunes, en particulier les filles et les groupes de personnes 2ELGBTQI+ ou racisées.</p> <p>Acquisition de données relatives à la cyberintimidation et à la haine diffusée sur Internet.</p>	<p>SCC : Mise à jour des politiques et des programmes des services correctionnels appliquant une perspective d'ACS Plus, y compris le cadre stratégique national du SCC.</p> <p>Poursuite du programme Jeunes femmes en sécurité publique.</p> <p>Mise à jour de la page InfoCentrale sur l'ACS Plus.</p> <p>Accès à des outils nouveaux et actualisés pour soutenir l'ACS Plus (par exemple le cadre de l'ACS Plus et le guide de l'ACS Plus de Sécurité publique).</p> <p>Meilleure disponibilité des renseignements sur le Programme FPS, et sur la valeur et l'utilisation des outils des ressources d'ACS Plus pour le soutenir.</p> <p>Outils et ressources favorisant l'application d'une optique axée sur les données désagrégées et renforçant la culture des données au sein du Ministère.</p>
---	---	--	--

ACTIVITÉS

<p>Organiser et tenir des ateliers et des webinaires pour diffuser de l'information sur la lutte contre la radicalisation menant à la violence (LCRV).</p> <p>Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de projets qui intègrent des éléments sensibles au genre et de l'ACS Plus pour la LCRV.</p> <p>Continuer à faciliter la communication avec les Autochtones dans le cadre de mécanismes nouveaux et existants afin de faire progresser les priorités des services de police autochtones.</p> <p>Publication en 2023 du rapport <i>Prévention du crime dans les communautés autochtones : Examen des programmes culturellement adaptés et des approches d'évaluation culturellement compétentes.</i></p>	<p>Intégrer des considérations relatives à l'ACS Plus améliorée ainsi que des considérations liées à l'équité dans les futurs rapports sur le Profil national des risques.</p>	<p>Dans le cadre d'une stratégie évolutive, continuer à consulter les intervenantes du Canada et de l'étranger pour relever les défis modernes liés à la traite des personnes.</p> <p>Publier une analyse documentaire de 2023-2024 sur les initiatives de prévention de la cyberintimidation, et d'intervention en la matière, à l'intention des filles et des jeunes 2ELGBTQ+ des jeunes de milieux ethnoraciaux diversifiés.¹²</p>	<p>SCC : Mener des recherches sur les femmes et les groupes de diverses identités de genre en milieu correctionnel au Canada, en tenant compte des considérations liées à l'ACS Plus.</p> <p>SCC : Donner aux partenaires étrangers une formation préalable au déploiement et sensible au genre.</p> <p>Organiser un événement d'une semaine dans le cadre du programme Jeunes femmes en sécurité publique et inviter les étudiantes de tout le Canada à participer à une activité de renforcement des connaissances et de sensibilisation pour celles qui s'intéressent à un avenir dans la sûreté ou la sécurité.</p> <p>Convoquer des réunions périodiques des conseiller-ères en matière d'ACS Plus pour recueillir des renseignements sur les pratiques exemplaires et les défis du réseau ACS Plus (envisager la tenue d'un sondage annuel pour obtenir un complément d'information).</p>
--	--	--	---

¹² Voir : [Examen des populations clés dans le contexte de la mise en œuvre d'initiatives de prévention de la cyberintimidation et d'intervention.](#)

			<p>Utiliser divers forums au sein de SP pour faire connaître le Programme FPS et offrir des occasions de le faire progresser, par exemple le réseau des conseillers en matière d'ACS Plus, le forum sur la diversité et l'inclusion et le Comité ministériel des politiques.</p> <p>Élaborer la nouvelle stratégie de données sur la sécurité publique en mettant l'accent sur les données désagrégées.</p> <p>Travail continu avec les partenaires de données pour déterminer les fonds de données et faciliter l'accès à ces fonds à l'appui de l'élaboration de politiques.</p> <p>Élaborer et communiquer des outils d'orientation pour le personnel de Sécurité publique concernant l'utilisation, la collecte et la valeur des données désagrégées (par exemple, pour soutenir les plans de collecte de données).</p>
--	--	--	---